L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 30 MARS 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE
[illegible] une année d'avance $12
[illegible] deux fois par semaine $5
[illegible]

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication [illegible] de l'année prochaine entière (1846) de tous les avis [illegible] dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Secrétaire d'Etat

POUR GALVESTON, Texas. — Le navire à vapeur ALABAMA, [illegible] MERLE, BEYLLE & Co.

POUR LES ATTAKAPAS. — [illegible] JOHN HALL.

PAQUEBOT REGULIER pour St. Martinville, Attakapas. — [illegible] WAVERLY [illegible] CHARLES DEBLANC [illegible]

POUR LES ATTAKAPAS. — [illegible]

POUR LES ATTAKAPAS. — [illegible]

[illegible] W. H. AVERY.

POUR LA BALIZE. — [illegible] JAMES LAROSE.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE. — [illegible]

Nouveaux arrangements pris par le bateau à vapeur HELEN, [illegible]. POUR LA BALIZE. — Le bateau à vapeur HELEN, capitaine Jourdain Martin, partira [illegible] ROBERT MURPHY.

POUR LA BALISE. — Le steamer WAVE [illegible] JACQUES LAROSE, 7, Vieille Levée.

PAQUEBOT POUR LA HAVANE. — [illegible] REYNAUD, CUCULLU & Co.

POUR NEW-YORK. — [illegible] J. E. WOODRUFF.

POUR NEW-YORK. — [illegible] J. W. STANTON & Co.

POUR BOSTON. — [illegible] RICKER & PEARSON.

POUR BOSTON. — [illegible] LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR BOSTON. — [illegible] WALDRON [illegible]

POUR BOSTON. — [illegible] LEVI H. GALE.

POUR BOSTON. — [illegible] DALMA [illegible]

POUR SAVANNAH. — [illegible] W. D. JENKINS [illegible] WOOD & SIMMONS.

POUR SAVANNAH. — [illegible] WOOD & SIMMONS, 90, Magasin.

POUR PHILADELPHIE. — Le brick PRAIRIE, capitaine Harman, partira immédiatement. Pour fret le 300 barils dans la cale et 300 en [illegible] L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE. — Le navire [illegible] capitaine Thompson, partira [illegible] L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE. — Le navire WAL[illegible], capitaine Thomas partira sous peu, ayant [illegible] LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE. — Le navire [illegible] CHESAPEAKE, capitaine Clarke, ayant la [illegible] sa cargaison engagée, partira sous [illegible] LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE. — Le paquebot français ANDELLE, capitaine Guignot, [illegible] J. E. EIMER, 35, Royale.

POUR LE HAVRE. — Le navire [illegible] VICTORIA, capitaine Chas. A. Ranlett, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous le [illegible] JENKINS & TILLER, No. 7, rue Royale.

DEMANDE. — [illegible] forts nègres pour travail [illegible] EMERSON, TOURNE & Co., 150, Tchoupitoulas.

F. T. HOLMAN, Chirurgien-Dentiste, Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert [illegible] jusqu'à six heures du soir.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 30 MARS 1846.

POUR MAIRE:
A. D. CROSSMAN.

On se rappelle que M. ALLEN a annoncé au Sénat des Etats-Unis, dans la séance du 19 courant, qu'il demanderait lundi, 23, la formation de ce corps en séance exécutive. Cet avis, donné d'une voix quelque peu solennelle et dans un moment où l'esprit se tourne volontiers vers les graves péripéties, n'a pas manqué de causer un certain étonnement, de piquer la curiosité et de provoquer les commentaires. Le *National Intelligencer* est venu à son tour, et son explication, la seule réelle et la seule authentique, est venu mettre un terme aux conjectures. Il ne s'agit point de l'Orégon, ni d'aucune autre question importante: il s'agit tout simplement du traité de commerce qui a été conclu dernièrement avec la Belgique. L'ex-ministre de Belgique à Washington, M. SERRUYS, va retourner dans son pays, et le gouvernement américain comme témoignage de considération, voudrait le charger d'emporter avec lui la ratification du sus-dit traité. La chose est bien simple, comme on le voit; mais M. ALLEN n'a pas été fâché de produire une petite sensation.

Un prodigieux esprit d'activité et de concurrence anime la presse de notre pays; parmi les journaux, c'est à qui devancera ses concurrents dans la publication des nouvelles: Le *Commercial Times* de notre ville, nous en a donné l'exemple; grâce aux mesures qu'il a prises, il avait les nouvelles de l'*Hibernia* vingt-quatre heures avant l'arrivée de la malle qui les apportait. A Boston, ces mêmes nouvelles étaient rendues six heures avant l'arrivée du steamer, et au moment où il entrait dans le port, presque tous les journaux les avaient publié tout au long, et le public pouvait les lire tout en regardant amarrer l'*Hibernia*. Un service spécial d'Halifax à Boston avait devancé ce rapide navire.

Vapeurs Transatlantiques.—Le navire à vapeur Unicorn a dû quitter Liverpool le 19 courant pour se rendre à Halifax et Boston. Le Caledonia partira du même port le 4 avril, et à partir de ce moment la ligne Cunard reprendra son service régulier deux fois par mois. Les navires partiront le 4 et le 19 de chaque mois de Liverpool; le 1er et le 16 de Boston jusqu'au mois de décembre prochain.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE ALLEMANDE.—Cette société fait ce soir sa première apparition devant le public. Nous lui souhaitons sincèrement qu'elle reçoive tout d'abord l'accueil empressé qu'elle mérite. Malgré son titre, elle ne se compose pas uniquement de musiciens allemands; elle réunit des amis de l'art de toutes les langues, français, italiens, anglais, &c; et si elle prend le titre d'*allemande*, c'est qu'elle compte surtout se consacrer à la propagation des chefs-d'œuvre que nous devons aux maîtres de cette grande Ecole qui dispute avec succès la prééminence à l'Ecole italienne. C'est là, on en conviendra, une noble mission qu'elle s'est donnée; c'est là un projet digne de véritables artistes; et le public devrait s'y associer de la manière la plus efficace. Du public surtout dépend le succès d'une pareille entreprise; qu'il la favorise; qu'il lui prête un généreux secours, et il fera beaucoup pour ses propres plaisirs. Nous espérons qu'il le comprendra de cette façon et que nous verrons la "Société Philharmonique allemande" poursuivre une brillante carrière.

Le début de la nouvelle association musicale se fait sous l'invocation de Beethoven. L'ouverture d'*Egmont* et la *symphonie en ut mineur* forment la partie capitale du concert. Ce dernier morceau est un de ces chefs-d'œuvre consacrés par l'admiration des connaisseurs et du public en Allemagne, en France, en Angleterre. Nous nous rappelons encore le religieux enthousiasme qu'il excitait aux matinées du Conservatoire, à l'époque où les Français commençaient seulement à s'initier aux puissantes harmonies de la musique allemande. Notre éducation musicale ici est maintenant assez avancée pour que nous soyons en mesure de comprendre presque du premier coup les beautés les plus saillantes de la symphonie en *ut* mineur, où les plus suaves mélodies se marient merveilleusement aux plus savans effets de la musique instrumentale. A ce soir donc, à la salle du Bataillon Washington.

CHARTE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—M. A. Bruslé vient de mettre en vente un "Digeste Analytique de tous les actes législatifs qui constituent la Charte de Cité de la Nouvelle-Orléans." Cet excellent travail qui est indispensable à tous ceux qui s'occupent des intérêts de notre ville, est dû à M. T. W. Collens qui en a réuni tous les élémens, et à M. A. Morrel qui les a revisés et publiés.

CHRIST EN IVOIRE.—Nous apprenons avec plaisir que le propriétaire de cette admirable statue, cédant aux sollicitations d'un grand nombre de citoyens, s'est décidé à rester parmi nous une semaine de plus. C'est une chance dont doivent profiter ceux qui n'avaient pas eu le temps encore d'aller visiter cette œuvre admirable.

SINISTRE.—Le Wabash Valley qui descendait le fleuve, s'est heurté dans la nuit d'avant hier ou la précédente contre un autre bateau à vapeur dont on ne sait pas le nom. Il a coulé sur le champ jusqu'au plancher de la cabinet. Il a été toué par la Belle Créole jusqu'au rivage, en face du collège Jefferson; et l'on a transporté à terre les passagers et l'équipage. Un matelot a péri, et l'on craint que plusieurs passagers n'aient eu le même sort.

TEXAS.—Le navire à vapeur *New-York*, capitaine Philips, est arrivé samedi de Galveston, apportant des journaux d'une date fort récente. Ils ne contiennent rien d'intéressant. Le colonel V. E. Howard a été réélu dans le comté de Bexar.

THOMAS KITCHIN junior, qui a tué M. Pleasants dans la fatale rencontre que nous avons racontée dernièrement, est venu se remettre entre les mains des autorités compétentes. Il n'a pas voulu demander le bénéfice de la caution—il attend son jugement en prison.

Le fleuve continuait à baisser à St. Louis, aux dernières dates. Le 21, la baisse était déjà de deux pieds.

BATON ROUGE a éprouvé, dans la nuit du 22 courant, l'un des plus violents orages, accompagnés de grêle, qui aient jamais fondu sur la Louisiane.

La barque *Marietta*, batie à Marietta, Ohio, est arrivée à Lafayette, samedi, avec 1300 barils de porc et 200 barils de saindoux; elle doit compléter son chargement en ville pour aller à Boston.

La goëlette *Cyrus Chamberlin*, batie à Freedom, Pennsylvanie, près Pittsburg, est arrivée hier de Cincinnati. Le *Chamberlin* va à New-York avec un chargement de saindoux.

Chronique Locale.

Samedi a été exécutée la sentence de mort portée contre la négresse Pauline, en janvier 1845, pour avoir horriblement maltraité et emprisonnée la dame Rapponeck, sa maîtresse, et ses jeunes maitres.

Une foule immense assistait à ce triste spectacle.

A la suite d'une querelle survenue samedi à Gretna entre James Duly, forgeron et un autre individu dont le nom ne nous est pas connu, Dufy a été tué.

Lorenzo D. French, a été arrêté hier par la police de la Première Municipalité, sous l'accusation d'avoir volé à Baptiste Ferrand, 81 pièces de 20 francs, $25 en billets de banques et $10 en argent.

POINTE-COUPÉE.—Un drame sanglant a eu lieu dernièrement sur la plantation de M. Valery Ledoux. Un jeune homme nommé Paul Frileux, qui demeurait chez cet habitant, avait des relations avec une mulâtresse appartenant à l'habitation de Benjamin Poydras. Il devint jaloux de sa *belle*; et la chose alla si loin que M. Ledoux après lui avoir représenté toute l'inconvenance de sa conduite, défendit à la mulâtresse de se présenter sur l'habitation. Elle y vint cependant un soir; et M. Ledoux la renvoyait, au moment où Frileux s'élança sur elle, lui tira un coup de pistolet qui l'étendit morte, puis se tira à lui-même un coup de pistolet dans la mâchoire. Par un hazard prodigieux, il ne s'est pas tué; il était même hors de danger aux dernières dates.

On lit dans la *Gazette* des Opelousas, à la date du 21 mars:

"MAURYRE.—Des pêcheurs demeurant sur l'Atchafalaya, nous ont appris que jeudi de la semaine dernière le corps d'une femme blanche a été trouvé flottant sur l'Atchafalaya, un peu au-dessous du confluent du Petit-Diable. Ce cadavre paraissait avoir été dans l'eau depuis un ou deux jours seulement, et portait, entr'autres marques de violence, plusieurs larges coups de couteau au côté, la chevelure enlevée et le crâne fracturé. Cette infortunée, qui a sans doute été victime d'un meurtre atroce, était toute jeune, et ne dépassait pas la vingtaine, nous assure-t-on; elle n'avait sur elle aucun vêtement; un bas de soie noire était à l'un de ses pieds. Son corps a été recueilli et enterré par des habitans du voisinage, et n'a été reconnu d'aucun d'eux. Espérons que l'auteur de cet acte de barbarie sera découvert et que justice sera rendue."

Le steamer *Nimrod* a donné sur un chicot et a été grandement avarié, le 25. Cette nouvelle a été rapportée par le *Brilliant*, de St. Louis.

KEY-WEST.—Le brick Maxy, allant de la Nlle-Orléans à Hartford, Connecticut, avec un chargement de mélasse, a été amené le 9 courant par les sauveteurs dans le port de Key-West; il a dû être déchargé et examiné.

Le navire South-Port, allant de Charleston à Apalachicola, a fait côte le 4 courant sur les Tortues. Il a fallu décharger une partie de la cargaison pour pouvoir le remettre à flot; il est entré à Key-West le 9; on croit qu'il a peu souffert.

JAMAÏQUE.—Par la goëlette *Esther Elias*, capitaine Clark, arrivée hier de Kingston, nous avons reçu des [illegible]

CONGRÈS.
SÉANCE DU 20 MARS 1846.

Le SÉNAT ne siège point.

La CHAMBRE emploie toute sa séance à voter les divers articles et amendements du bill des hâvres et rivières. Ce bill est enfin adopté par 110 voix contre 91. La Chambre s'ajourne ensuite au 23 mars.

Voici quelques-uns des articles du bill qui peuvent avoir de l'intérêt pour le Sud et l'Ouest; achèvement de la jetée du Delaware, $75,000; amélioration du port de St. Louis, $75,000; amélioration du hâvre de Savannah et du mouillage du fort Pulaski, $50,000; amélioration de l'Ohio au-dessus des chûtes, $80,000; amélioration de l'Ohio au-dessous des chûtes, du Mississipi, du Missouri et de l'Arkansas $124,000; enlèvement du *Raft* de la Rivière Rouge, $80,000; entretien des travaux déjà faits sur l'Océan Atlantique, $20,000. Les représentans de Charleston, fidèle jusqu'au bout à leur système, ont voté contre l'allocation en faveur du port de Charleston.

SAVANNAH.—Le brick anglais Pink, capt Young, arrivé le 20 courant dans ce port, a sauvé l'équipage du brick Trinidad de St Andrews qu'il a rencontré sombrant le 31 janvier par 49o [illegible] de lat. et 28o 30' de lon. Ce dernier brick avait été assailli depuis le 24 par une tempête des plus violentes, et au moment où le Pink l'a rencontré, il ne restait plus le moindre espoir à l'équipage épuisé par le travail des pompes.

France.

Depuis la discussion de l'adresse, les débats des Chambres n'ont guère qu'un intérêt de localité.

Il est encore une fois question d'une tentative de limiter le nombre des fonctionnaires publics à la Chambre des Députés. Voici la nouvelle proposition de M. de Remusat:

"Art. 1er.—Les membres de la chambre des députés qui ne sont pas fonctionnaires publics salariés, au jour de leur élection, ne peuvent le devenir pendant qu'ils font partie de la chambre, ni pendant l'année qui suit l'expiration de leur mandat.

"Art. 2.—Cette disposition ne s'applique pas aux fonctions:

"1o. De ministre;

"2o. D'ambassadeur et de ministre plénipotentiaire;

"3o. De sous-secrétaire-d'état;

"4o. De procureur-général près la cour de cassation;

"5o. De procureur-général près la cour royale de Paris;

"6o. De commandant en chef de la garde nationale de Paris;

"7o. De gouverneur des possessions françaises en Algérie;

"8o. De grand chancelier de la Légion d'Honneur;

"9o. De gouverneur de la banque.

"Art. 3.—L'interdiction prononcée par l'article 1er n'est pas applicable aux députés qui rentreraient dans les fonctions publiques après en être sortis pendant la durée de leur mandat législatif.

"Art. 4.—Les députés qui exercent les fonctions publiques salariées, au moment de leur élection, ne peuvent être promus, sauf les cas prévus en l'article 2, qu'à des fonctions d'un degré immédiatement supérieur, et dans l'ordre hiérarchique et régulier des divers services auxquels ils appartiennent.

"Art. 5.—Il y a incompatibilité entre les fonctions de député et celles:

"1o. De procureur général près les cours autres que la cour de cassation, la cour des comptes et la cour royale de Paris;

"2o. De procureur du roi et de substitut du procureur du roi près les tribunaux de première instance;

"3o. D'ingénieur en chef et ordinaire des départemens;

"4o. De secrétaire général, directeur, chef de division et employé des ministères.

"Art. 6.—Les présidens et juges des tribunaux de première instances ne pourront être élus députés par le collège électoral de l'arrondissement dans lequel ils exercent leurs fonctions.

"Art. 7.—Ces dispositions seront mises en vigueur à l'époque des prochaines élections générales."

—*L'Annuaire du Bureau des Longitudes* pour 1846, contient une notice de M. Arago où nous puisons les renseignements suivans, que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, et qui démontrent que la douceur de la température de cet hiver n'est point aussi extraordinaire qu'on semble généralement le croire.

"L'état météorologique d'un lieu donné est beaucoup moins variable que ne seraient portés à le croire ceux qui en jugent par leurs sensations personnelles, par des souvenirs vagues, par l'état des récoltes. Ainsi, à Paris, la température moyenne des années oscille dans des limites assez peu étendues.

"La température moyenne annuelle de Paris, de 1806 à 1826 inclusivement, a été de 10o 8[illegible] au-dessus de zéro. La plus grande des vingt et une moyennes annuelles n'a surpassé la moyenne générale que de 1o 3; la moindre des températures moyennes annuelles ne s'est trouvée au-dessous de la moyenne générale que de 1o 4. Pour ce qui tient aux températures moyennes annuelles, les météorologistes n'ont donc à prévoir, à prédire que d'assez faibles perturbations. Les causes de trouble susceptibles d'agir sur tous les phénomènes si elles peuvent produire, en plus ou en moins, 1o 5 centigrade de variation.

"Il n'en est pas de même des mois. Les différences entre les moyennes générales et les moyennes partielles vont, en janvier et en décembre, jusqu'à 4 et 5 degrés centigrades.

"En vertu de ces variations, si l'on compare la température extrême de chaque mois aux températures moyennes ou normales de tous les autres, on trouvera:

"Que le mois de janvier est quelquefois aussi tempéré que le mois de mars moyen.

"Que le mois de février ressemble quelquefois à la seconde quinzaine moyenne de janvier.

"Que le mois de mars ressemble quelquefois au mois d'avril moyen, ou à la seconde quinzaine moyenne de janvier.

"Que le mois d'avril n'arrive jamais à la température du mois de mai.

"Que le mois de mai est assez souvent, en moyenne, plus chaud que certains mois de juin.

"Que le mois de juin est quelquefois, en moyenne, plus chaud que certains mois de juillet.

"Que le mois de juillet est quelquefois, en moyenne, plus chaud que certains mois d'août.

"Que le mois d'août est quelquefois, en moyenne, légèrement plus froid que certains mois de septembre.

"Que le mois de septembre est quelquefois, en moyenne, plus froid que certains mois d'octobre.

"Que le mois d'octobre peut être, en moyenne, de près de trois degrés plus froid que certains mois de novembre.

"Que le mois de novembre peut être, en moyenne, de cinq degrés plus froid que les mois les plus chauds de décembre.

"Que le mois de décembre peut être, en moyenne, de sept degrés plus froid que le mois de janvier."

LA JEUNE FILLE ÉLECTRIQUE.—Dans sa séance du 16 février, l'académie des sciences a été mise en émoi par le récit des phénomènes les plus extraordinaires. Ils ont été racontés à l'illustre assemblée par M. Arago, qui a eu le bon esprit et le courage d'un homme qui ne craint pas de ne pas comprendre. Nous allons les répéter à nos lecteurs:

Une enfant, âgée de treize ans, Angélique Cottin, ouvrière dans une fabrique de gants en filet pour les dames, sachant lire et écrire, mais d'une intelligence ordinaire, une villageoise du département du Finistère, dévidait de la soie dans les premiers jours du mois de janvier dernier avec ses compagnes d'atelier, lorsque tout-à-coup le tour qu'elle faisait mouvoir fut projeté au loin. Ne sachant comment expliquer cet accident, les jeunes filles remirent le tour à dévider en place et recommencèrent à travailler. Mais le même événement se renouvela, et bientôt on reconnut qu'Angélique Cottin était la cause de ce fait extraordinaire. Effroi général qui se communique au village tout entier. On recourut au curé qui exorcisa la jeune fille et prononça le *vade retro Satanas*! Mais M. le curé ayant perdu son eau bénite et son latin, dut conclure que Satan n'était pour rien dans le phénomène, et le médecin succéda au prêtre. C'est avec le médecin, c'est avec son père et sa mère qu'Angélique vient d'arriver à Paris. Elle a été conduite chez M. Arago, à l'observatoire, et c'est en sa présence et devant MM. Langier et Goujon, que les observations suivantes ont été faites et rappelées:

C'est le côté gauche du corps qui paraît acquérir la propriété quelquefois attractive, mais plus souvent répulsive. Une feuille de papier, une plume à écrire ou tout autre corps léger étant placé sur une table, si la jeune fille approche la main gauche, bien avant qu'elle n'ait touché l'objet, celui-ci est emporté au loin comme par un coup de vent. La table elle-même est renversée au moment où elle est touchée par la main ou même par un fil que tient la jeune fille; celle-ci éprouve de son côté instantanément une forte commotion qui l'entraîne vers la table; mais c'est dans la région du bassin que paraît se concentrer cette singulière force de répulsion. Ainsi que cela avait été observé le premier jour, si la jeune fille vient à s'asseoir, le siège est repoussé loin d'elle avec une force telle, qu'une autre personne assise sur la chaise, est enlevée avec la chaise. Un jour, un coffre sur lequel trois hommes étaient assis a été mis en mouvement de la même manière. Un autre jour encore que la chaise était retenue par deux hommes très vigoureux, elle s'est brisée entre leurs mains.

Ces phénomènes ne se produisent pas d'une manière continue. Ils s'observent à un plus ou moins haut degré et de temps en temps dans la journée, mais ils se montrent dans toute leur intensité le soir, de sept à neuf heures. Alors la jeune fille est obligée de se tenir debout; elle est dans une grande agitation. Elle ne peut toucher aucun objet sans le briser, le jeter par terre. Tous les meubles que ses vêtements effleurent sont déplacés et bouleversés. Dans ce moment, plusieurs personnes ont ressenti, par suite de son contact, une véritable commotion électrique.—Pendant toute la durée du paroxisme, le côté gauche du corps est plus chaud que le côté droit; il est le siège de secousses, de mouvemens insolites, et d'une sorte de frémissement qui semble se communiquer à la main qui le touche.

Cette jeune personne présente, en outre, à l'action d'un aimant, une sensibilité toute particulière; quand elle approche le doigt du pôle Nord, elle éprouve une violente secousse, tandis que le pôle Sud ne produit aucun effet; de sorte que si l'expérimentateur vient à changer les pôles, mais à son insu, elle les indique toujours par la différence de sensation qu'elle en éprouve.

M. Arago a voulu voir si l'aiguille de la boussole serait déviée par l'approche de cette jeune fille. La déviation qui avait été annoncée, ne s'est point produite. Mais peut-être les phénomènes n'existaient-ils point en ce moment dans leur plus grande intensité. Les poissons électriques eux-mêmes n'exercent d'action sur l'aiguille aimantée qu'à l'aide de précautions particulières.

La santé générale d'Angélique Cottin est assez bonne. On doit, cependant, la considérer comme étant dans un état de maladie. Les mouvemens extraordinaires, les paroxismes observés tous les soirs se rapprochent de ce qu'on observe dans quelques maladies nerveuses. Angélique éprouve elle-même des commotions violentes chaque fois qu'une décharge se produit. Son poignet est soumis à une sorte de rotation sur lui-même, et elle se trouve dans un grand état de souffrance pendant toute la durée de ses accès.

M. Arago a demandé à l'académie des sciences de nommer une commission pour examiner Angélique Cottin. M. Poinsot a cru devoir appuyer cette demande, [illegible]

tre, et elle a bien fait, car c'eût été donner sa démission dans toutes les sciences naturelles que de signifier aujourd'hui son incompétence en ces matières.—L'académie a nommé une commission qui se compose de MM. Arago, Becquerel, Babinet, Rayer et Pariset.

CAUSERIE PARISIENNE.
Théâtre-Montpensier.

"Nous n'avions pas encore parlé du projet d'Alexandre Dumas. On fait courir tant de bruits contradictoires, tant de nouvelles sans consistance qu'on ne saurait être trop prudent en pareil cas; mais cette fois-ci, la chose paraît certaine, et nous en sommes charmés. Il est si rare que les fonctions de directeur de théâtre soient exercées par des gens littéraires qu'on doit saluer joyeusement cette heureuse innovation.—L'emplacement choisi est, dit-on, un grand hôtel qui avoisine l'ancien estaminet de l'*Epi-Scié*; 150,000 francs auraient été déjà versés par M. Alexandre Dumas entre les mains du propriétaire du terrain où doit s'élever le théâtre qui serait nommé Théâtre-Montpensier, du nom du prince ami des arts qui a fait concéder le privilège.

"M. Dumas réserverait, sauf à payer le dédit stipulé, pour l'ouverture de ce théâtre le fameux drame de *Monte-Christo*, dont les dix actes dureront deux jours,—innovation capable de faire courir tout Paris pendant quatre cents représentations (on deux cents, vieux chiffre).

"Une réflexion très simple, faite à propos des *Mousquetaires*, qui rapporteront à l'Ambigu-Comique quelque trois cents mille francs, a suscité dans l'esprit de M. Alexandre Dumas l'idée bien naturelle d'avoir un théâtre à lui, et de gagner les trois cent mille francs lui-même.

"Tout ce qui tend à supprimer les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs est une chose excellente et conforme au progrès général.—La vie littéraire, dans ces dernières années, s'est prodigieusement agrandie. Les journaux et la publicité ont créé des nécessités et des ressources inconnues. Autrefois, un homme de lettres vivait de peu, travaillait lentement, et ne connaissait guère autre chose que ses livres grecs et latins;—quelques volumes nés suffisaient sa gloire.—Aujourd'hui, il faut répondre aux besoins d'une dévorante activité. Le public ne laisse pas tranquille un auteur favori à moins d'une vingtaine de tomes par an. . . . ."

THÉOPHILE GAUTIER.—(*Presse*.)

Plusieurs soirées littéraires ont été organisées cette semaine en l'honneur de M. Cornet de Caen, auteur du bœuf gras. Le célèbre éleveur de bêtes à cornes est accablé d'invitations; il n'est sortes de politesses que ne cherchent à lui faire certains romanciers avides de renommée. Depuis que le bœuf gras est devenu le Pégase du roman, la plupart de nos conteurs veulent le monter; chacun d'eux aspire à l'honneur de voir le nom d'un de ses héros ou le titre d'un de ses livres porté par le glorieux quadrupède qui joue un si beau rôle dans le carnaval parisien. Jusqu'à présent l'intrigue ne s'en était pas mêlée, on a laissé les parrains du bœuf choisir le nom de la bête dans le calendrier du succès; mais maintenant on songe à influencer leur choix pour l'avenir. Il y a là une publicité retentissante et populaire qui vaut bien la peine d'être sollicitée. Ce ne sont pas, assurément, nos grands écrivains qui feront des démarches pour obtenir la préférence dans le concours; mais dans les rangs secondaires se trouvent des ambitieux qui ne négligent aucun moyen de parvenir et de donner à leurs œuvres un éclat emprunté. Le bœuf gras leur semble une excellente réclame, une énorme annonce, et ils seraient charmés de faire ruminer leur gloire par ce superbe animal. Voilà comment M. Cornet compte aujourd'hui une foule de courtisans. C'est à qui gagnera ses bonnes grâces. On le traite en Mécène. On lui adresse les livres nouveaux avec cette apostille:—"Hommage de l'auteur à M. Cornet de Caen." On sollicite son suffrage éclairé. Vous verrez avant peu paraître des ouvrages qui lui seront tendrement dédiés; quelques auteurs ne manqueront pas de placer une des scènes les plus intéressantes de leurs romans dans le Calvados, et partiront de sa ferme pour faire une pompeuse description de ces riches pâturages importés par le détail de M. Cornet.

Si Mme Cornet veut des vers pour son album, elle n'a qu'à parler: les madrigaux, les épîtres, les élégies, et les sonnets vont pleuvoir. L'alliance du bœuf gras avec la littérature est un fait acquis et officiellement reconnu. Déjà la critique, qui ne doit laisser passer sans contrôle aucune question touchant de près ou de loin au domaine littéraire,—tout en reconnaissant combien le nom de *Dagobert* est recommandable, s'était remarquer avec raison que le bœuf gras de cette année eût été bien mieux nommé s'il se fût appelé *Porthos*. En effet, voilà pour un bœuf un nom qui fait image et qui unit la couleur pittoresque au mérite de la célébrité. Mais l'observation est venue trop tard. Le bœuf est un personnage trop grave pour se permettre de changer de nom. Cependant, les droits de M. Alexandre Dumas ne seront pas méconnus, un légitime et brillant hommage sera rendu à ses *Mousquetaires*, et le programme des fêtes du carnaval nous annonce que l'on verra figurer, dans le cortège du bœuf gras, d'Artagnan, Porthos, Athos et Aramis.—A la bonne heure! Les dieux mythologiques sont particulièrement usés, et il était temps de rajeunir l'Olympe en y introduisant les héros du roman moderne. Ainsi s'agrandit la carrière dans laquelle les écrivains briguent une place, et désormais tous les romans à la mode pourront figurer dans les pompes du carnaval.

—M. Donizetti a quitté Paris la semaine dernière dans un déplorable état de santé. Le célèbre compositeur voulait se rendre à Vienne où il est attendu, mais il a cru partir pour l'Autriche, tandis que son médecin le conduit à Nice, où il séjournera quelque temps. [illegible] M. Donizetti est dans une situation d'esprit bien fâcheuse, mais qui, du moins, en privant le malade du libre exercice de sa pensée et de sa volonté, permet de lui donner des soins qu'il refuserait peut-être s'il jouissait de toutes les facultés de son intelligence. Jusqu'à présent on n'avait pu le décider à s'imposer quelques mois d'un repos indispensable et à passer l'hiver sous le doux ciel de l'Italie. Doué d'une activité prodigieuse, alimenté de la fécondité de son imagination, Donizetti travaillait à la fois à quatre grands ouvrages, quatre opéras que lui avaient demandés Vienne, Madrid, le Théâtre-Italien de Paris et le Drury-Lane, à Londres. Sa santé a succombé sous le poids du travail, sa raison a fléchi sous l'effort du génie. Mais, nous l'espérons avec tous ses amis, avec tous ses admirateurs, Donizetti ne sera pas perdu pour le monde musical! Le coup qui l'a frappé n'est pas irréparable. Des soins éclairés, le repos, l'influence d'un heureux climat, aidés par une organisation puissante, dissiperont l'atteinte passagère qu'ont subie ses forces physiques et morales; et nous verrons renaître et refleurir cet esprit si brillant, cette imagination si fertile, ce talent plein de vigueur et d'éclat, qui, à peine arrivé au milieu de sa carrière, nous promet encore et nous donnera plus d'un chef-d'œuvre.

EUGÈNE GUINOT. (*Siècle*.)

—Depuis le chevalier d'Eon jusqu'à nos jours, on a vu nombre d'hommes-femmes, ou, pour mieux dire, de femmes-hommes, qui ont porté vaillamment l'épée. Le chevalier ou la chevalière d'Eon fut, comme on sait, tour-à-tour avocat au parlement de Paris, diplomate chargé d'une mission en Russie, favori de l'impératrice Elisabeth, qui, elle-même, s'était laissée prendre au piège des mâles allures du chevalier; puis capitaine de dragons et favori de Louis XV. La chevalière d'Eon ne reprit les habits de son sexe que par l'ordre de Louis XVI; et, changeant de rôle, ce fut elle à son tour à qui la jeunesse dorée du temps fit une cour assidue; il n'était bruit alors que de ses conquêtes à l'opéra, où elle se montrait presque tous les soirs. En 1785, elle soutint un assaut d'armes contre le fameux Saint-Georges, et finit par se faire mettre *d'escrime*.

Dans les guerres de l'empire, on cite nombre d'intrépides citoyennes, volontaires de la république, qui, avec ou sans moustaches, sont devenues des grognards et ont commandé des bataillons.

Aujourd'hui, l'audience de la 1re chambre du tribunal, était consacrée, comme aux jours du vieux temps où se plaidaient en carnaval les causes *grasses*, à une affaire dans laquelle le demandeur, loin d'imiter tous ceux qui en ce moment prennent des costumes d'emprunt et s'efforcent de faire croire souvent à des changemens de sexe, venait au contraire prier le tribunal de lui restituer son sexe et son nom, et de lui ôter le déguisement dont on l'a revêtu au moment de sa naissance.

Jean-Auguste Seyer est né le 19 avril 1795 à Paris. Il a servi à la fin de l'Empire comme soldat dans les fusiliers chasseurs de la garde. Il y a quelque temps, Seyer a voulu se marier; c'est alors qu'il a reconnu, en demandant une copie de son acte de naissance, qu'il avait été inscrit comme *fille*, et non comme garçon, sous le prénoms de *Jeanne-Augustine*. Seyer a été en butte à des quolibets sans fin, et sa prétendue a dû lui demander s'il était bien certain d'être un homme. Il paraît que la réponse de Seyer a été exactement celle d'Arnal dans le *Poltron*. Le doute était pénible à supporter pour un ancien chasseur de la garde impériale. Dès ce moment Seyer a employé tous les moyens pour convaincre sa fiancée. Mais ce n'était pas assez. M. le maire était inexorable et se refusait à la célébration du mariage tant que Seyer n'aurait pas été reconnu être solennellement par les tribunaux au qu'il était un homme.

Seyer s'est donc pourvu devant le tribunal pour faire rectifier l'acte de naissance dans lequel il a été faussement inscrit sous les prénoms de Jeanne-Augustine, fille de Pierre-Auguste et de Marie-Anne, etc., au lieu de Jean-Auguste, fils, etc.

Le tribunal (1re chambre) a ordonné que l'acte de naissance de Seyer, serait ainsi rectifié.

[*Gazette des Tribunaux*.]

Espagne.

MADRID, 29 janvier.—Dans la séance de la chambre des députés du 29, le gouvernement a remis copie de trois traités avec la république du Chili, le Paraguay et le Maroc.

Le projet de réponse au discours du trône a été approuvé définitivement. Le projet de loi électorale doit être discuté dans la prochaine séance.

—Le gouvernement de Cuba a envoyé une escadrille sur la côte de Haïti pour donner protection aux sujets espagnols, mais il ne paraît pas que le vaisseau Soberano fasse partie de ces forces navales.

(*Heraldo.*)

L'Heraldo du 2 février, dans un article consacré à l'examen de l'état actuel de la marine espagnole et des améliorations qui se sont effectuées dans cette branche importante de l'administration publique, donne les détails suivans:

"La force totale de l'armée espagnole au 1er février 1846, consiste en trois navires: El Héroé, la Soberano, et El Guerrero, le premier de 80 canons et les deux autres de 74; six frégates de premier et de deuxième ordre, de 44 à 74 canons; cinq corvettes de 16 à 28 canons; six bricks de 12 à 20 canons; deux bricks-goëlettes de 5 à 10 canons; six goëlettes de 1 à 3 canons; deux paquebots de 1 canon; un lougre, une felouque, une balandre, et six bateaux à vapeur de la force de 40 à 340 chevaux et de 2 à 6 canons chacun. En outre, une frégate, deux bricks et trois bâtimens de surveillance destinés aux transports, de 2 à 6 canons.

"Il résulte de l'état officiel d'où nous extrayons ces renseignemens, que les forces navales ont été augmentées durant l'année dernière, de trois corvettes la Villa-de-Bilbao, la Luisa-Fernanda et la Grande-Antille, qui, bien que destinées au transport, ont été reçues, à cause de leur bonne construction, comme pouvant servir de bâtimens de guerre; deux vapeurs, El Blasco-de-Garay et El Vulcano, ce dernier en fer; plus une goëlette à la Havane, dans les mêmes conditions que la Antilla. Il n'a été acheté qu'un bâtiment, le vapeur Mazeppa, de 50 chevaux.

"En outre il se trouve en construction à l'arsenal de la Carraca, un vapeur de 300 chevaux, et l'on commencera très prochainement à travailler à une corvette de la même dimension que la Villa-de-Bilbao; [illegible] en Angleterre, on fait construire trois vapeurs de 150 chevaux chacun, et deux en fer de 100 chevaux. [illegible]

d'autres époques, à ceux qui se rappellent qu'en 1790, on arma dans deux mois 34 navires et autant de frégates, pour la campagne navale commandée par le marquis de Socorro, mais il étonnera ceux qui connaissent l'état de nos arsenaux et le peu de ressources sur lesquelles peut compter le chef actuel de la marine, ceux qui ont été à même de voir de près les obstacles que rencontrent les améliorations par suite des habitudes d'insubordination et d'inertie que les circonstances ont fait naître; il étonnera enfin les hommes pratiques, qui sont instruits à fond de l'état de notre marine. On doit donc louer hautement les efforts tentés par l'administration actuelle, pour arriver à d'aussi heureux résultats que ceux qu'elle a obtenus jusqu'à ce jour.

"Il existe encore une autre classe d'améliorations moins apparente, qui ne manquera pas cependant pour cela d'un mérite réel. Telles sont les réformes relatives à l'administration intérieure et financière, et les avantages obtenus dans cette partie eu égard à l'état où elle se trouvait."

Ici, l'*Heraldo* donne un état détaillé des traités passés sous le ministère actuel pour la fourniture des bois de construction pour le département du Ferrol. Il résulte de ce tableau que le gouvernement a traité avec divers particuliers pour une quantité totale de 39,836 coudées cubiques montant à la somme de 4,043,264 reaux de vellon. Indépendamment de ces traités, on transporte en ce moment au Ferrol les bois de construction provenant des coupes effectuées pour compte de la marine dans les montagnes de Artienza et Usurbil, et de Puerto-Rico. Il a été conclu aussi un traité avec un capitaliste de Madrid pour une fourniture de planches et de clous de cuivre, pendant cinq ans, au prix de 675 reaux le quintal, rendus dans l'arsenal du Ferrol, tandis qu'antérieurement on avait payé 1,500 reaux pour la fourniture des clous, et 1,023 reaux pour celle ne planches.

Il y a eu, outre ces économies importantes, d'autres économies moins considérables sur les traités pour les fournitures de l'eau pour les navires, de la toile, du charbon de pierre et d'autres objets.

L'*Heraldo* conclut, de tout ce qui précède, que, durant le court espace d'une année, l'impulsion donnée à la marine espagnole a été supérieure à celle qui lui avait été imprimée pendant les dix dernières années.

MADRID, 19 février.—Le conseil des ministres s'occupe très activement de la question des finances. On dit que dans deux ou trois jours, M. Pena y Aguayo soumettra au conseil l'ébauche de son plan de finances, qui ne tardera pas à être présenté aux cortès.

On croit que l'une des premières économies que le nouveau ministre compte réaliser consistera dans le licenciement de la moitié des milices provinciales. L'économie qui pourrait être ainsi réalisée sera, dit-on, très considérable.

On dit que dans peu de jours le sénat discutera la loi électorale approuvée par la chambre des députés.

Le ministère va examiner le budget.

Il n'est pas officiellement certain que l'infant don Henri ait donné sa démission de son commandement naval.

L'*Eco del Comercio* rapporte le bruit qui courait que le duc de Valence songeait à se rendre en Italie.

L'*Espanol* annonce que M. Martinez de la Rosa va reprendre son ambassade de Paris.

Les cortes n'ont passé ge aujourd'hui.

Nous avons déjà donné la nouvelle du changement de ministère.

L'*Universal*, l'un des journaux de l'ancienne opposition conservatrice qui ont le plus vivement attaqué le général Narvaez et ses collègues, parle des nouveaux ministres de la manière suivante:

"M. de Miraflorès, le nouveau ministre des affaires étrangères; président du conseil, se distingue dans la classe des grands d'Espagne, à laquelle il appartient, pour avoir constamment professé des idées libérales modérées par le zèle et le dévouement avec lesquels il se consacre aux affaires de l'Etat. Ancien diplomate et connu dans l'Europe, il ne fait remarquer par l'urbanité de ses manières; il a une grande droiture dans les intentions et n'abandonne pas facilement ses projets, il n'a pour lui la quadruple alliance et personne ne doute de sa bonne foi.

"M. Arrazola est assez connu pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire son portrait. Habile par excellence et s'exprimant parfaitement dans un pays, [illegible]

"Quant au général Roncali, tout ce qu'on connaît de lui, c'est qu'il est commandant. Mais beaucoup de personnes croient qu'il ne soit trop militaire pour un ministre constitutionnel. Nous pensons que le général Roncali aurait besoin de se modifier beaucoup pour ne pas rester le tableau dans lequel il figure.

"M. Peña-Aguayo, député depuis 1839, et s'occupant surtout de questions économiques, jouit depuis longtemps pour candidat du ministère qu'il occupe en ce moment. Il a voté avec l'opposition dans la session actuelle. [illegible]

"M. Topete, ministre de la marine, est un brave marin qui a rempli des fonctions élevées dans la marine, et qui, bien que peu connu dans la politique, présente de grandes garanties de probité, qualité qui partage avec ses collègues.

"Les nouveaux ministres sont des hommes probes, [illegible] ils ont une même pensée sur leurs rangs élevés de l'administration. Mais, par rapport au congrès, ce ministère n'est ni ministère de majorité, ni ministère de minorité."

Les ministres se sont réunis de nouveau le 18 pour s'occuper du système financier. Il paraît que, tout en conservant les bases sur lesquelles M. Mon avait établi ce système, M. Peña-Aguayo apportera dans les détails d'assez grands changements. Des modifications également importantes seront faites au budget de 1846.

L'infant don Enrique, dont nous avons publié, il y a quelque temps, le malencontreux manifeste, vient de se démettre du commandement du brick la *Villa de Bilbao*. Il a donné pour prétexte de cette résolution, qui a causé à Madrid beaucoup de surprise, le mauvais état de sa santé.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Granada, Spooner, New York, Toby & Bogert
[illegible] Geo Green & Bro.
[illegible] Aiken, boston, I. H. Gale
Stephen Baldwin, Butler, N. York, J P Whitney
United States, Swindon, Liverpool, J H Ashbridge
Vanmar, Foster, Philadelphie, C J Mecker
[illegible] Boston, Schmidt & Co.
Damaris, [illegible], Boston, L H Gale
Augusta Tabor [illegible], P Whitney & Co
Superb, Gatchell, Baltimore, J C Mecker
Barque Andrews, Mills, Liverpool, A & J Denistoun & Co
Barque Arno, Doley, Liverpool, Holmes & Mills
Brick Geo. Pinckney, Cobb, Baltimore, J C Mecker
Brick Edward, Dearborn, Baltimore, J C Mecker
Brick Eric, Gunby, Baltimore, J Mecker
Brick Columbia, Barbes, Savannah, Wood & Simmons
Brick [illegible], Jones, Charleston, S L & E L Levy
Brick Orleans, Patterson, Vera Cruz, S Mossi Jnr
Goel. [illegible], Rodin, [illegible] marché, Nash & Rudler
Mariner, Kelly, N York, Andrews & Bros
Equity, Place, Matamoros, A & J Denistoun & Co
Elizabeth, Miner, Pensacole, Hurley & Co
W D Jenkins, Gatchell, Savannah, Wood & Simmons
[illegible] Wilkes, Folger, Charleston, McCall, Young & Co
Louisa Antoinette, Blake, Apalachicola, Kearney & Co
Gertrude, Flanders, Brazos St. Jago, Captain
Vaucluse, Prats, Campêche, J Prats
Steamer M. Olcott, Pierce, Cincinnati, Hyde & Oglesby
Empire, Elliott, Louisville, Ferguson & Co

ARRIVÉS.

Navire à vapeur New-York, Phillips, en 30 heures de Galveston.

Barque Marietta, Wells, de Marietta, (O.) pour Boston.
Barque Brighton, Snow, de Boston.
Brick J A Lancaster, Loveland, de Norfolk.
[illegible] Chinchilla, Robinson, de Galveston.
Brick Maxy, Grant, de Key West.
Goel. Esther Elias, Clark, de Kingston, Ja.
[illegible]

Eglise Evangelique Francaise.
Rue Condé, No. 160, entre Hôpital et Quartier.
Service régulier, chaque Dimanche, le matin à 11 heures, et le soir à 7 heures.
Ecole du Dimanche pour les enfans, à 9 1/2 heures A. M.

STATUE DU CHRIST, EN IVOIRE.
POUR satisfaire à la demande d'un grand nombre de visiteurs, l'exposition en sera continuée une partie de cette semaine, et si cela est possible, jusqu'à samedi 4 avril, à la GALERIE NATIONALE, rue St. Charles No. 13. Prix des billets, y compris l'entrée de la galerie de Tableaux, 50 cents. 30 mars

CHARTE D'INCORPORATION DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
DIGESTE ANALYTIQUE DES LOIS DE LA LEGISLATURE, FORMANT LA CONSTITUTION DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS, compilé par l'honorable J. W. Collins, revu et publié par C. Morel. Prix, une piastre.
A vendre par AUGUSTE BRUSLÉ, Encoignure Douane et Chartres. 30 mars—3

Manufacture de Brosses de la Nouvelle Orléans.
No. 25, RUE DU CANAL.
J. HUFTY & Co. appellent l'attention des détaillans et du public en général sur leur grand assortiment de brosses de toute première qualité. Comme ils manufacturent eux-mêmes ils peuvent les vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison de cette ville. Ils remplissent les ordres qu'on leur donne.
Ils ont aussi en mains, des soufflets de forge, de toutes grandeurs, garantis.
30 mars—1m J. HUFTY & Co. 25 Canal.

AVIS. M. G. O. HALL ayant l'intention de s'absenter pour quelque temps, et son association avec les soussignés étant expirée, il se retire de la société par consentement mutuel, à partir de cette date.
Nouvelle Orléans, 28 mars 1846.
30 mars—1 A. LEDOUX & Co.

AVIS AUX AMATEURS.
PLANTS DE VIGNES.—5,000 plants de vignes de toutes qualités, en débarquement du navire Strafford, et à vendre par NUMA LACOSTE, 103 rue Royale. 30 mars

Nouveautés de Printemps.
Grand assortiment de Jaconats Français, Batistes, Toiles, Organdies, Mousselines brodées et rayées, Batistes rayées, Barèges et Balzorines, venant d'être déballé, à des prix très modérés.
C. M. SIMPSON, 33, rue de Chartres, encoignure de la rue de la Douane, vient de recevoir de New York et d'Europe, un bel assortiment de Marchandises nouvelles pour printems, sur lequel il appelle l'attention des acheteurs, savoir:
1 caisse Linons français d'une yarde de largeur, bon teint, à 15 cents
1 do Jaconats do do do 31
1 do do do do 37
1 do do très riche, do 44
1 do Organdie très beau, 50
1 do do brodé, à $5 par robe.
Mousselines françaises, garanties bon teint et d'une yarde de largeur, à $2, $2 50 et $3 par robe.
2 caisses Barèges et Balzorine de 44 à 50 cents.
2 do do extra riche de 62 à 75 cents, les mêmes qui sont vendus $1 le mètre à Paris.
5 caisses Toile d'Irlande très belle pour famille.
3 do Mouchoirs de batiste de 15 cents à $1 la pièce.
3 do Linon à moustiquaires bleu et coton.
Aussi—Un grand assortiment de calicos de 9 à 12 1/2c par yarde, garantis bon teint et plus de mille ainsi qu'un assortiment complet de marchandises pour famille et pour habitation. 30 mars

M. J. AUGÉ, Coiffeur, informe les personnes qui veulent bien l'honorer de leur patronage, qu'il vient de recevoir un grand et bel assortiment de Cheveux pour tout genre de coiffures, &c. Ainsi qu'un grand assortiment de parfumeries et tout ce qui convient pour la toilette des Messieurs et Dames.
30 mars Encoignure Bienville et 63, Chartres.

CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE
VENDUS A GRAND RABAIS
AU BAZAR PARISIEN
Encoignure des rues Royale et Dumaine.
NORMANDIN frères, continuant et voulant terminer leur liquidation, mettront en vente samedi 28 courant leurs nouveaux chapeaux de printemps arrivés nouvellement [illegible]

GARDES D'ORLEANS, attention,
TIR A LA CIBLE.
La Compagnie prendra les armes, dimanche 5 avril, à 8 heures précises du matin, en grande tenue d'été avec havresac garni.
La plus grande ponctualité est requise.—Par ordre du capitaine, W. ANDRY, sergent-major.
N. B.—Après la revue il y aura une élection pour le [illegible]

ECOLS.—300 paquets poivre, gingembre [illegible] à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasin.

VINS.—[illegible] en caisse, madère, muscat, [illegible] et Champagne, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasin.

THÉS.—1,500 paquets impérial, poudre à canon, [illegible] à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasin.

LIQUEURS ET IMITATION.—100 [illegible] ROBERTS & HALL, 75 Magasin.

GRAISSE.—[illegible] barils en débarquement et à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co., 64 Tchoupitoulas.

CHANVRE.—[illegible] balles en débarquement du vapeur Hannibal, à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co., 64 Tchoupitoulas.

COTON.—117 balles en débarquement du vapeur Sultana, à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co., 64 Tchoupitoulas.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—1,700 pièces et [illegible] rouleaux toile et corde du Kentucky, à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co., 64 Tchoupitoulas.

FICELLE.—130 balles ficelle et 20 paquets fil de carret, à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co., 64 Tchoupitoulas.

CHANVRE ET FIL CARRÉ.—50 balles chanvre et 100 paquets fil de carré en débarquement du vapeur Vesta, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 79 Tchoupitoulas.

FROMAGE.—100 caisses en débarquement du vapeur Vesta, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 79 Tchoupitoulas.

ARGENTURE Galvanique.—Reçu, un nouvel assortiment d'Argenture galvanique, procédé de MM. de Ruolz & Elkington, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

ABSINTHE SUISSE.—90 caisses Absinthe Suisse au [illegible] fine, 15 dito dito supérieure, 10 dito Vermouth, 15 dito kirsch, 15 dito Curaçao, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

SALAISONS.—150 caisses salaisons assorties, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

HABILLEMENS d'Enfans.—Reçu par le Louisa, de New York, un grand et bel assortiment d'habillemens d'été pour enfans de tout âge, confectionnés avec soin et dans les derniers goûts, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres.

TABAC Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par EDW. CLAGUE, 28 Gravier.

SUCRE de la Havane.—250 caisses blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par ED. CLAGUE, 28 Gravier.

TABAC.—40 balles Cuba tripes et capes, en magasin et à vendre par ED. CLAGUE, 28 Gravier.

MIEL.—En débarquement du brick [illegible] Street, à vendre par EDW. CLAGUE, 28 Gravier.

AMIDON de manioc.—30 barils en magasin et à vendre par EDW. CLAGUE, 28 Gravier.

CAFÉ.—300 sacs vieux Rio, gouvernement Java et Moka, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasin.

SEL d'Epsom.—Souffre, Alun, Couperose, saleratus, &c., à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasin.

INDIGO.—40 paquets Manille, Carraccas, etc., en caisses et barillets, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasin.

CIGARES.—10,000 Regalias Mahon, [illegible] REYNAUD, CUCULLU & Co., 34 Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Strafford, de Bordeaux—25 demi barriques Médoc, 20 barriques Montferrand, 16 barriques Haut Brion; à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co., 34, Tchoupitoulas.

EAU DE VIE.—30 barils marque de l'aigle 1re qualité, en débarquement du navire Strafford, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co., 34 Tchoupitoulas.

CUIR A SEMELLES.—[illegible] REYNAUD, CUCULLU & Co.

POIS de la Caroline.—Importation directe.—Reçu par le navire Arabian, de Charleston, 200 boisseaux de pois, de la Caroline (cow peas) à vendre à des prix modérés, au No. 11, rue de la Commune, par Wm DINN.

TOILES.—Un assortiment général de Toiles d'Irlande [illegible] VANCE & LEPPER, 24 Bienville.

PLATILLES.—Quelques caisses ayant droit au drawback, à vendre pour clore une facture, par VANCE & LEPPER, 24 Bienville.

[illegible] offre à vendre en magasin les articles suivants, reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, Marseilles et New York:
50 barriques vin ordinaire de Bordeaux, Montferrand,
10 do Chateau Margaux,
10 do do supérieur,
50 barils vin blanc Haut Barsac,
50 barils vin de Porto, 20 barils vin de Madère,
15 barils vieux Madère,
[illegible]

PIANOS!—AVIS AU PUBLIC.
FRED. WEIL, arrivé [illegible] Europe, a l'honneur de recommander particulièrement les [illegible] Wm. Erbarth, comme parfaits facteurs et accordeurs de pianos. [illegible]

CONRAD BREGENZER,
FACTEUR ET ACCORDEUR DE PIANOS,
RUE ROYALE No. 248, [illegible]

FAITS ÉTONNANTS.—[illegible] MAGICAL PAIN EXTRACTOR de Dalley [illegible]
N. B. Les guérisons ci-dessus ont été obtenues par le Magical Pain Extractor de Dalley. [illegible] Chartres, au Dalley's Southern Depot.

MEDECINES.—Les célèbres médicamens du Dr. Geo. W. Carpenter, sont maintenant en vente par W. T. VREDENBURG & Co., 30, Vieille Levée, agents des manufacturiers:—Salsepareille, Buchu, [illegible] Wahoo, Créosote, Cubebs et Copaïba, Grand Pink Root, Petit Pink Root, Extrait d'Ecorce Masse bleu, &c. [illegible]

DEPOT GENERAL DE L'EAU DE BROUCHIERI. CHEZ E. LAVENERE, pharmacien, encoignure Casa Calvo et Français, 3me Municipalité.

Le navire LIVERPOOL, venant de Liverpool est maintenant en déchargement vis-à-vis la presse à coton d'Orléans. [illegible] LEVI H. GALE, 93 Commune.

La barque STRAFFORD, venant de Bordeaux [illegible] G. M. LUCAS, consignataire. 24 mars—5

Mystères de l'Inquisition.
ON souscrit à cet ouvrage chez M. Godin, libraire, rue de Chartres 133, et à l'imprimerie de J. L. Sollée, rue de Chartres, No. 137.
La première livraison paraîtra le 7 avril 1846.
Cet ouvrage sera publié en 23 ou 24 livraisons à raison de DIX CENTS chaque livraison de seize pages grand in-8o, rendue chez les souscripteurs. 27 mars—4

Mme FRYER,
Encoignure des rues Bienville et Royale.
REÇOIT par le navire Elisabeth, venant du Havre, un bel assortiment de jaconats, mousselines et organdis [illegible]

Nouveautés de Paris.
L [illegible] R. D. FANIS, 146 rue Royale.

PERDU [illegible]

A LOUER. Une maison en briques [illegible] EMERSON, TOURNE & Co., Tchoupitoulas.

A LOUER. Le magasin [illegible] J. KOHN, au Merchants Exchange.

MAGASINS A LOUER.—[illegible] NORTH & BROTHERS.

CHAPELLERIE PARISIENNE.
Rue de Chartres, No. 40.
L. SIMONET & Cie., viennent de recevoir par le navire Brahman, du Havre, un nouvel assortiment de chapeaux castor, feutre et castor à la Polka, Mazurka, etc. [illegible]

AVIS.—Ed. SIMON et A. MORPHY, avocats [illegible]

NOUVEAUTÉS.—Reçu par le navire Elizabeth du Havre, [illegible] CHARLES OIHER & Co.

BOUCHONS.—A vendre en débarquement du navire Strafford, de Bordeaux [illegible] AUG. MOLIER, 90 rue St Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE.—A vendre en débarque du navire Strafford, de Bordeaux—50 caisses cerises à l'eau de vie. AUG. MOLIER, 90, St Louis.

VIN de Champagne—[illegible] paniers des marques de l'Etoile et de l'Aigle, à vendre par AUG. MOLIER, 90 rue St Louis.

SARDINES à l'huile—[illegible] AUG. MOLIER, 90 rue St Louis.

HUILE d'Olive—[illegible] AUG. MOLIER, 90 rue St Louis.

VIN de Sicile—[illegible] AUG. MOLIER, 90 St Louis.

VIN de Malaga—[illegible] AUG. MOLIER, 90 St Louis.

VIN de Catalogne—5 pipes, à vendre par AUG. MOLIER, 90 St Louis.

VIN Muscat de Frontignan—250 caisses, à vendre par AUG. MOLIER, 90 St Louis.

LIQUEURS ASSORTIES—250 caisses, à vendre par AUG. MOLIER, 90 St Louis.

CERISES à l'Eau de vie et au Jus. 50 caisses à vendre par AUG. MOLIER, 90, St Louis.

BOUCHONS.—Bouchons fins et surfins par balles de 30 mille et 10,000, par sacs de 1000 et 500, à vendre par AUG. MOLIER, 90, St Louis.

BOUTEILLES vides—100 paniers, à vendre par AUG. MOLIER, 90 St Louis.

SARDINES A L'HUILE.—En boîtes et demi boîtes de la marque de Chatelaine Jr. et Basset, en débarque ment de la barque Strafford, de Bordeaux, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.

COGNAC Pellevoisin en demi et quart de pipes, attendu par le Lobee, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.

REÇU par le navire Elizabeth du Havre, un envoi de Musique Nouvelle. [illegible] P. F. BENOIT.

S. V. BARRETT transporte son magasin du No. 26, Vieille Levée, au No. 21, rue Gravier.

BOTTES, Souliers et Brodequins—[illegible] R G HORN, 76, Douane.

CHAUX DE PIERRES, de Thomaston—1,200 barriques chaux de pierres, de Thomaston, en débarquement du brick [illegible] JOHN STROUD & Co.; G. W. BROWN, 11, Magasins Rouges.

TABAC.—Un petit lot Vuelta de Abajo, [illegible] WARNEKEN & KIRCKOFF.

EAU DE FLEURS D'ORANGERS, de différentes qualités [illegible] B TALAMON, 80 rue St Louis.

BOUTEILLES VIDES, à vendre par B TALAMON, 80 rue St Louis.

EAU DE VIE, très vieille, de la marque [illegible] B TALAMON, 80 rue St Louis.

EAU de fleur d'oranger de différents [illegible] par B. TALAMON, 80, rue St Louis.

VIN ROUGES—De toutes qualités en barriques et en caisses, à vendre par B TALAMON, 80 rue St Louis.

BOUCHONS A DAMEJEANNES—Bouchons longs, fins, bouchons ordinaires, à vendre par B TALAMON, 80 rue St Louis.

HUILE D'OLIVE, de la marque [illegible] B TALAMON, 80 rue St Louis.

ABSINTHE SUISSE, Curaçao, Marasquino, Eau de Vie de Dantzic, à vendre par B TALAMON, 80 rue St Louis.

EN débarquement du Strafford, de Bordeaux
50 barriques vin rouge
25 demi dito vin blanc
100 milles bouchons pointus
200 boites eau de cologne
12 douz de veaux cirés pour tiges de bottes
20 caisses savon de Marseille, à vendre par DUBOURG & TEULADE, 13, Toulouse.

CHEMISES FRANCAISES.
No. 77, ST. LOUIS, ENTRE ROYALE ET BOURBON.
MME J. DENRY, de Paris, a l'honneur d'informer MM. les fashionables de la Nouvelle Orléans que, récemment arrivée, elle vient de fonder en cette ville, un atelier spécialement destiné à la confection des chemises par ordre et sur mesure. [illegible]

DENIS COUTEAUD, [illegible]

RASPAIL.
MANUEL Annuaire de la Santé, à vendre à la librairie de LELIEVRE, Encoignure Royale et Ste Anne. 24 mars

TRAITEMENT RASPAIL.
LES soussignés, seuls dépositaires autorisés par Mr F. V. Raspail, offrent à vendre à MM. les pharmaciens et au public en général
Le Manuel annuaire de la Santé ou Médecine et Pharmacie domestique par F. V. Raspail.
Aussi—Tous les médicaments indiqués dans ce traité. [illegible] F & J LACOSTE, 105 Royale.

TRESOR DE LA POITRINE.
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais, Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, [illegible]

LES TROIS MOUSQUETAIRES,
PAR ALEX. DUMAS.
EDITION illustrée, in-8 format. On souscrit à la librairie de Vor. Hebert, 149, rue de Chartres. [illegible]

F. V. RASPAIL.
MANUEL ANNUAIRE de la Santé ou Médecine et Pharmacie domestique, 1 volume in 18o, en vente chez VICTOR HEBERT, Libraire, 149 rue de Chartres. 16 mars

HISTOIRE DE LA LOUISIANE,
PAR CHARLES GAYARRÉ.
PRESENTEMENT en vente à la Librairie de VOR HEBERT, 149, Chartres.

M. L. DUPERRON devant s'absenter sous peu, [illegible]

A VENDRE une petite bibliothèque composée principalement des ouvrages suivans:
Histoire de la nouvelle France, par Charlevoix—3 vols [illegible] avec cartes, 1744
Voyage en Louisiane du Père Laval, 1720, 1 vol. in 4o
Journal historique du dernier voyage de M. de la Salle en Louisiane, par Joutel, avec carte, 1 vol. 1713.
Mémoires Historiques sur la Louisiane, Dumont, 2 vol. 1753.
Histoire de la Floride, par l'Inca Garcilasso de la Vega, 1 vol.
Relation de la Louisiane par Hennepin [illegible]
Histoire de la Louisiane, par le Lepage Dupratz, 3 vol. 1758.
Ensayo Cronologico para la Historia general de la Florida [illegible]
Histoire du traité de paix de Ryswick, [illegible]
Voyage en Louisiane par Bossu, 2 vol. 1768 et 77.
Voyage en Louisiane par Robin, 1807, 3 vol.
Vue des provinces de la Louisiane, 1803, 1 vol.
Voyage dans les deux Louisianes par Perrin Dulac, [illegible]
Voyage à la Louisiane par Baudry des Lozières, 1 vol. 1802 et 1803.
[illegible]
Pour vendre cette bibliothèque en bloc, on serait disposé à faire un sacrifice considérable.
S'adresser au bureau de l'Abeille. 17 mars

J. S. DE PALOS,
Professeur de Langues Modernes, auteur d'une Méthode Pratique pour enseigner L'ANGLAIS ET L'ESPAGNOL.
SES cours ont toujours été couronnés de succès et les personnes qui ont déjà étudié l'anglais [illegible]

La meilleure occasion d'acquérir la Langue Anglaise.
UN COURS de langue Anglaise d'après le Système [illegible] est ouvert par M. EUGENE ESDRA rue Condé, No. 162, (maison neuve), entre la rue de l'Hôpital et la rue du Quartier. [illegible]

EN magasin et à vendre par le soussigné, [illegible] S V BARRETT, 24 mars 28 Vieille Levée et 21 Gravier.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Strafford de Bordeaux,
300,000 étiquettes dorées à $4 le mille.
50,000 capsules à bouteilles. 300 1/4 boîtes sardines.
16 caisses 12 bouteilles à la caisse, fruits au jus.
11 do 24 1/2 do
S V BARRETT, 24 mars 28 Vieille Levée et 21 Gravier.

RICHARD HAGAN & CO, 13, Canal Row
OFFRENT en vente en lots convenables aux acheteurs [illegible]

BARÈGE ET MOUSSELINE A BON MARCHÉ
C. M. SIMPSON,
No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane,
VIENT de recevoir des encans de New York, un grande quantité de Barèges et Mousselines à bon marché, convenables à la saison.
Une caisse barège à 25 cents la yarde.
Une do tout laine, à 37 1/2, do
Une do superfin, à 45 do
Trois do linon et jaconat, à bas prix.
Aussi—5 caisses calicos de 8 à 12 1/2 cents, [illegible]

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS.—[illegible] G. W. DUNBAR, 30 Douane.

DIVERS.—300 gallons huile de blanc de baleine [illegible] LEONARD SWETT, STEVANT & Co., [illegible] Vieille Levée.

AVIS AUX EMIGRANS, EUROPEENS ET AUTRES. Terres à vendre. [illegible]